

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs

<i>Armand,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kenny,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Duchessnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ryan.—18.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Malhiot,</i>	
<i>Chapais,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Miller,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Allan, Dickey, Dickson, Hazen, McCrean, McCully, Ross, Sanborn* et *Campbell*, que ce comité fasse rapport avec toute la diligence possible, et ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et records, et que l'ampliation des pièces de procédure jusqu'au jugement final de la cour des Plaids Communs du *Haut-Canada*, maintenant province d'*Ontario*, dans l'affaire *Martin vs. Lount*, présentée au Sénat lors de la lecture de la pétition du dit *John Robert Martin*, soit renvoyée au dit comité.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division,

Résolus dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le dit bill intitulé : " Acte pourvoyant à l'organisation " du département du Secrétaire d'Etat pour les Provinces " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,

28 mars 1870.

Le comité conjoint des deux Chambres sur les impressions du Parlement a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Le comité recommande de faire réimprimer la correspondance et autres documents relatifs aux événements récents qui ont eu lieu dans les Territoires du Nord-Ouest, pour l'usage des membres, à un nombre suffisant d'exemplaires pour en fournir quatre à chaque membre. Le comité recommande aussi de faire imprimer les documents suivants, savoir :

Message du Gouverneur-Général, transmettant copie d'une dépêche du Secrétaire d'Etat pour les colonies sur le sujet de l'acte de la marine marchande coloniale de 1869.

Réponse à une Adresse demandant un état des sommes payées sur le montant de \$20,000 voté pour faire face aux dépenses de la commission chargée de faire rapport sur l'assimilation des lois des provinces.

Message du Gouverneur-Général, transmettant une dépêche du Secrétaire d'Etat pour les colonies, disant que Sa Majesté ne sera pas conseillée de désavouer certains actes passés par la législature de la Puissance, à la dernière session du Parlement, et appelant l'attention à la troisième section du chapitre 23 des dits actes. (Documents de la session, seulement.)

Réponse à une Adresse—Correspondance etc., au sujet de la législation, sous certaines conditions, des réimpressions en *Canada* d'ouvrages britanniques soumis au droit de propriété littéraire.